



Appel à lettres d'intention pour projets d'immobilisations 2021-2024 — Programme Vers un chez-soi
Grand Vancouver
Questions et réponses du 9 mars 2021

Question	Réponse
Les projets dans la région Tri-Cities sont-ils admissibles?	Oui. Conformément à l'information fournie à la page 8 du Guide de demande — Lettre d'intention , les organismes doivent se trouver dans la région du Greater Vancouver Regional District.
Quel est le montant maximum admissible pour lequel une demande peut être soumise?	Conformément à l'information fournie à la page 12 du Guide de demande — Lettre d'intention : <ul style="list-style-type: none"> • le financement maximum qui sera octroyé à tout projet individuel lors de chaque exercice est de 25 % des fonds disponibles. En outre, la préférence sera accordée aux demandes cherchant à obtenir un financement minimum de 50 000 \$, mais toutes les demandes seront prises en considération. <p>Le montant maximum de financement que tout projet individuel pourrait recevoir pour la période du 1^{er} avril 2021 au 31 mars 2022 se chiffrera à 745 000 \$ (25 % de 2,98 millions de dollars).</p>
Suggérez-vous que le financement demandé dans le cadre du programme Vers un chez-soi corresponde à un pourcentage du financement total requis? Des fonds de contrepartie sont-ils requis?	Le montant du financement demandé dans le cadre du programme Vers un chez-soi ne doit pas correspondre à un pourcentage particulier. Les contributions de contrepartie feront partie de l'évaluation des projets retenus pour passer à l'étape de proposition complète. Bien que le programme Vers un chez-soi du Grand Vancouver requière des fonds de contrepartie dollar pour dollar dans l'ensemble, les projets individuels ne doivent pas répondre à cette exigence.
Les entités pour lesquelles il s'agit de la première demande seront-elles prises en considération pour recevoir un financement?	Oui.
Une priorité est-elle accordée aux bénéficiaires actuels d'un financement dans le cadre du programme Vers un chez-soi?	La priorité ne sera pas accordée aux projets en fonction exclusivement du fait qu'ils ont déjà reçu un financement dans le cadre du programme Vers un chez-soi.
Y a-t-il des objectifs ou exigences particulières quant au niveau d'abordabilité des logements offerts par l'entremise d'un projet proposé?	Conformément à la page 9 du Guide de demande — Lettre d'intention , seuls les projets visant à offrir des logements de transition ou des logements supervisés permanents seront admissibles. Si votre projet répond aux critères et aux définitions fournies à la page 8, vous pouvez soumettre une demande. Les projets seront évalués en fonction de leur disponibilité et accessibilité pour les personnes sans abri ou à risque imminent de le devenir.





Appel à lettres d'intention pour projets d'immobilisations 2021-2024 — Programme Vers un chez-soi
Grand Vancouver
Questions et réponses du 9 mars 2021

Question	Réponse
Quelle est l'importance des lettres de soutien à l'étape Lettre d'intention?	Pour l'étape Lettre d'intention, aucun document additionnel n'est requis. Ceux invités à soumettre une proposition complète devront fournir des documents spécifiques et les exigences afférentes seront précisées avant cette étape.
Certaines municipalités ont-elles été identifiées comme étant prioritaires?	Non. Il n'y a aucun objectif particulier par municipalité. Toutefois, le CCC et l'EC pour le programme Vers un chez-soi du Grand Vancouver prendront en considération le besoin dans toutes les municipalités et tiendront compte de données comme celles recueillies dans le cadre de l'initiative 2020 Homeless Count du Grand Vancouver .
Faut-il confirmer d'autres sources de financement à l'étape de la Lettre d'intention?	Non. La confirmation des sources de financement n'est pas requise à l'étape de la Lettre d'intention mais elle le sera à l'étape de soumission d'une proposition complète.
Les projets entrepris par des organismes recevant d'autres sources de financement pour les frais d'exploitation seront-ils pris en considération (p. ex. allocations quotidiennes allouées aux refuges offrant un logement de transition aux réfugiés).	Oui. Toutefois, à l'étape de la Lettre d'intention, nous ne vous demanderons pas de prouver comment les coûts d'exploitation seront financés. Les demandeurs invités à soumettre une proposition complète devront fournir cette information à cette étape.
Une priorité sera-t-elle accordée à des types de projets particuliers ou en fonction du nombre de personnes logées ou soutenues?	Tous les projets qui répondent aux exigences d'admissibilité seront pris en considération et aucun objectif particulier n'a été fixé par type de projet. Nous encourageons quiconque a un projet qui répond aux critères énoncés à soumettre une demande.
Comment les fonds seront-ils versés?	Différentes options pour le versement des fonds seront offertes pour les demandes ayant reçu une confirmation de financement. Ces options seront déterminées dans le cadre du processus de passation des contrats qui suivra immédiatement le processus de décision quant au financement. Généralement, les fonds sont versés après soumission des rapports de dépenses (mensuellement). Toutefois, il est possible que des fonds soient avancés en fonction des besoins de flux de trésorerie.
Est-il exact que la propriété directe d'une propriété n'est pas nécessaire pour qu'un projet soit admissible?	Oui.

